

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 62 (1974)

Heft: 4

Artikel: Vaud : les élections cantonales

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273684>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un canton à l'autre

VAUD

LES ELECTIONS CANTONALES



Suzanne Bercher-Golaz
Mère de famille, grand-mère, conseillère communale à la Tour de Peilz, députée sortante. Parti socialiste.



Suzanne Cornaz, 1913.
Professeur à l'Ecole de français moderne de l'Université de Lausanne députée depuis plusieurs années. Parti libéral.



Madeleine Fonjallaz-Meylan, 1925.

Mère de 3 enfants. Responsabilités auprès d'institutions diverses (entraide familiale, parents d'enfants IMC, Eben-Hézer...) Députée, a siégé pendant 6 ans. Parti libéral.



Lucile Givel-Bonnet, 1912.

Mère de 3 filles, infirmière, conseillère communale à Renens, députée depuis 4 ans. Parti radical.



Marie-Louise Jaccard
Institutrice, conseillère communale à Yverdon, députée sortante, membre de la Commission cantonale de coordination de l'AI. Parti socialiste.



Nicole Keller.

Mère de famille et secrétaire, conseillère communale à Vevey, députée sortante. Parti démocrate-chrétien.



Anne-Catherine Ménétreay, 1938.

Psychologue, députée sortante. Parti ouvrier populaire.



Marguerite Narbel, 1918.

Biologiste, directrice de l'Ecole cantonale vaudoise de laborantines et laborants médicaux, chargée de cours à l'Université de Genève. Députée depuis 4 ans. Parti libéral.



Violette Parisod, 1920.

Mère de famille, grand-mère même, juge pour les mineurs, députée depuis 8 ans. Parti socialiste.



Madeleine Blanc-Pache

Institutrice, organiste, conseillère communale (Présidente du Conseil communal en 1972), responsable d'un séminaire de maitresses primaires. Parti libéral.



Hélène Grand-Greub, 1948.

Infirmière en soins généraux et infirmière de la santé publique. Parti ouvrier populaire.



Monique Mischler, 1941.

Maitresse secondaire. Conseillère communale à Lausanne. Parti socialiste.



Danièle Perrin, 1943.

Infirmière, directrice de l'Ecole cantonale d'infirmières assistantes de Vevey. Parti radical.



Yvonne Robert, 1915.

Spécialiste FMH en pédiatrie, médecin des Ecoles de Lausanne. Parti libéral.



Armire Scherler, 1923.

Responsable de la Centrale d'information vieillissement du canton de Vaud, membre de la Commission fédérale pour l'étude des problèmes de la vieillesse, auteur d'ouvrages sur ce sujet. Parti socialiste.



Marianne Thibaud, 1926.

Maitresse secondaire à l'Ecole normale d'Yverdon. Conseillère communale. Parti radical.

JURA

ÉVOLUTION DU TOURISME

Les promoteurs du tourisme dans le Jura, et notamment les responsables de Pro Jura, se gardent bien de créer un tourisme artificiel dans notre région. Ils ne tombent pas non plus dans l'erreur de vouloir suppléer les ressources économiques existantes (agriculture et petite industrie) par un tourisme omniprésent.

Selon un rapport de l'Office jurassien du tourisme, ce dernier entend mener « une politique touristique cohérente, désignant le genre de tourisme acceptable pour la région, déterminant les vocations des sols, permettant une mise en valeur des richesses naturelles, ce qui assurera un développement touristique le moins nuisible possible ».

« La détermination du genre de tourisme devra fixer les limites de la population touristique et des investissements, tout en intégrant ce secteur économique dans le contexte général du développement régional ».

UNE RÉGION VULNÉRABLE

La région jurassienne se trouve exposée à l'assaut d'une ceinture urbaine de plus d'un million d'habitants pour lesquels elle constitue une zone de détente. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à voir les défilés de voitures bâloises, françaises ou zurichoises qui prennent le chemin du retour, le dimanche soir.

Le rapport de l'Office dit encore : « Actuellement, le Jura se trouve face à une demande touristique qui ne lui permet pas d'organiser son offre touristique en fonction de ses seuls desirs et de son profit économique ».

Tenant compte des quelques principes de Pro Jura, énoncés plus haut, nous en déduisons immédiatement combien le caractère de vulnérabilité du pays a retenu l'attention des promoteurs du tourisme, et combien ils se sont appliqués à protéger le pays des méfaits d'une invasion touristique sauvage.

Ainsi, le Jura montre encore le visage d'un patrimoine naturel et architectural respecté.

TOURISME DE VACANCES ET DE WEEK-END

Que personne ne se mette en tête d'y trouver une « station ». L'équipement touristique existant s'intègre à la région et est fonction de cette dernière. Il offre 140 logements de vacances et 2700 places dans des logements de groupes, sans compter les possibilités d'hébergement hôtelier, et les villages de vacances (Montfaucon). Ensuite, selon la région, on peut pratiquer les différents sports suivants : En hiver, le ski de fond est roi : 250 km. de pistes et la féerie indescriptible du paysage. D'autre part, 16 télésièges permettent le ski de piste. 3 par-

tinaires artificielles sont exploitées de l'automne au printemps.

En été, la marche, l'équitation (centre équestre de Saignelégier et nombreux manèges, possibilités de louer des chevaux), la varappe, le canoë sur le Doubs et la Birse, le cyclo-tourisme (centre à Saignelégier), la natation dans diverses piscines, la pêche en rivières.

Un dernier moyen de voir le pays qui vient de naître. On peut louer une roulotte tzigane et un cheval pour voyager à travers le Jura ! Cette attrayante proposition comprend un itinéraire et des relais choisis.

GENÈVE

Ramassage différencié des déchets

Mme Monique Bauer-Lagier a soutenu devant le Grand Conseil dans le courant du mois de février, une motion sur le ramassage et la réutilisation de certains déchets tels que le papier et le verre, motion accueillie favorablement par la quasi totalité des députés et acceptée au nom du Conseil d'Etat par M. Jacques Vernet.

Monique Bauer a rappelé que sur une moyenne annuelle de deux cents kilos de déchets domestiques par personne, le verre occupe un volume de 16 kilos et le papier 50 kilos.

Or, la Suisse n'utilise que 31 % de vieux papiers dans son industrie du papier, contre 46 % en Allemagne et

RETOUR A LA NATURE

La civilisation post-industrielle dicte aux citoyens le fameux retour aux champs dont on parle comme d'une condition au maintien de l'équilibre nerveux. Eh bien ! dans le Jura, on prend un bain de campagne qui n'est jamais frelaté. Pas de tourisme artificiel, nous l'avons dit !

A pied, à cheval ou à vélo, on se retrempe dans une nature dont les merveilles s'égrenent au long des chemins et des sentiers.

Pour tous renseignements, écrire à Pro Jura, Office du tourisme, rue de l'Hôtel de Ville 16, 2740 Moutier.

A.-M. S.

FRIBOURG

Élections communales : 37 femmes à l'exécutif

Les 283 communes du canton de Fribourg avaient à élire leurs autorités communales, les 16 et 17 février derniers.

Relevons d'abord le magnifique résultat concernant les autorités exécutives de ces communes : 37 femmes ont été élues. Elles se répartissent ainsi dans les différents districts : Sarine, 8 ; Gruyère, 4 ; Lac, 5 ; Broye, 6 ; Veveyse, 3 ; Singine, 4 ; Glâne, 7.

30 femmes siègeront au législatif, qui s'appelle Conseil général, dans le canton de Fribourg, 8 communes seulement ont un législatif élu. Ce sont : Fribourg-Ville qui a 6 élus pour 80 sièges ; Villars s/Glâne, 3 sur 80 ; Estavayer-le-Lac, 2 sur 50 ; Dombidier, 1 sur 25 ; Morat, 3 sur 50 ; Bulle, 6 sur 80 ; Romont, 6 sur 50 ; Châtel-Saint-Denis, 3 sur 50.

La moyenne cantonale est de 6,45 (6,45 femmes pour 100 sièges au législatif). Rappelons, à titre comparatif que la moyenne vaudoise est de 7 % (au législatif) et que 8 femmes seulement siègent dans un exécutif vaudois, pour un plus grand nombre de communes !

S. Ch.